MODÈLE D'AFFAIRES

PROJET ÉOLIEN NICOLAS-RIOU S.E.C.

REVENUS = vente d'électricité

\- DÉPENSES
- Dépenses d'opérations
- Remboursement d'emprunt bancaire

= PROFIT DU PROJET

50% → EDF EN Canada Inc.

50% → ÉÉBSL - RIÉGÎM

EDF EN Canada Inc.

- Remboursement du prêt de la maison-mère
- Taxes et frais

= Profit de EDF EN Canada Inc.

ÉÉBSL - RIÉGÎM

- Remboursement du règlement d'emprunt
- Taxes et frais

= Profit des partenaires ÉÉBSL - RIÉGÎM

REGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE GASPÉSIE | ÎLES-DE-LA-MADELEINE

ÉNERGIE ÉOLIENNE BAS-SAINT-LAURENT

EDF energies nouvelles